



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TVA

Question écrite n° 9963

Texte de la question

M Philippe Vasseur se referant au seminaire gouvernemental relatif aux perspectives europeennes tenu le 22 octobre 1988 demande a Mme le ministre des affaires europeennes de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances des etudes comparatives confiees a son cabinet a l'egard des taux de TVA europeens et francais. Cette etude, qui devait concerner vingt-neuf produits usuels et n'avait jamais jusqu'ici ete realisee par le ministere des finances, se proposait notamment de mettre en parallele les taux pratiques en France et dans les pays de la Communaute face aux propositions de la Commission des communautes europeennes.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu souligner l'interet qui s'attache a une presentation comparative des taux de TVA francais et europeens concernant les principaux produits usuels. L'etude realisee par le ministere des affaires europeennes presente les ressources budgetaires qui proviennent de la taxation de ces differents produits. De meme elle fait apparaitre les pourcentages d'importation de ces produits. Elle permet aussi d'evaluer les couts budgetaires des reclassements des produits entre les deux taux qui doivent demeurer, et d'evaluer les consequences des eventuelles modifications de taux. En effet, ce tableau comparatif peut eclairer les choix que devra progressivement faire le Gouvernement pour preparer dans de bonnes conditions le grand marche de 1993. Voir tableau dans le JO no 27 (annee 1989).

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9963

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 1989, page 822